

LES ENTREPRISES FOURNISSEURS DE LA DÉFENSE : PRÈS DE 14 MDS D'EUROS D'ACHATS AUX ENTREPRISES EN 2015

Les entreprises fournisseurs de la Défense représentaient en 2013, à peine 1 % du nombre d'entreprises marchandes mais 29 % de la valeur ajoutée nationale et des effectifs et 37 % du chiffre d'affaires national à l'export. La rentabilité économique et financière de ces entreprises était supérieure à celle des entreprises marchandes.

Entre 2013 et 2015, les paiements aux entreprises fournisseurs du ministère de la Défense ont progressé de 0,2 % pour atteindre 13,9 milliards en 2015. 83 % des versements aux entreprises sont liés à l'équipement et à la préparation des forces.

CARTOGRAPHIE DES ENTREPRISES FOURNISSEURS DE LA DÉFENSE EN 2013

En 2013, on comptabilisait près de 21 300 entreprises fournisseurs du ministère de la Défense, soit encore 53 800 unités légales. Ces entreprises comptaient plus de 3,6 millions de salariés en équivalent temps plein (ETP) et réalisaient 308 Md€ de valeur ajoutée hors taxes. Elles représentaient près de 29 % des effectifs ETP et de la valeur ajoutée totale des entreprises marchandes implantées en France.

Les entreprises fournisseurs de la Défense présentaient des ratios de chiffres d'affaires par ETP et de valeur ajoutée par ETP plus élevés que ceux de l'ensemble des entreprises marchandes. Par ailleurs, elles mobilisaient davantage d'actifs physiques par salarié pour leur production avec un ratio immobilisations corporelles par ETP, 1,6 fois supérieur à celui des entreprises marchandes (Figure 1).

Figure 1 : Principales caractéristiques des entreprises fournisseurs de la Défense selon leur catégorie en 2013

Indicateurs	Microentreprises (MIC) ¹	PME non MIC	ETI	GE	Total
Entreprises, y compris activités financières et d'assurance					
Nombre d'entreprises	12 400	7 806	1 079	140	21 425
Effectif salarié au 31/12 (en milliers)	44	369	930	3 147	4 491
Effectif salarié ETP (en milliers)	39	331	849	2 932	4 151
Nombre d'unités légales en France	12 800	16 431	14 031	19 442	62 704
Entreprises, hors activités financières et d'assurance					
Nombre d'entreprises	12 313	7 778	1 054	126	21 271
Effectif salarié au 31/12 (en milliers)	44	369	914	2 629	3 956
Effectif salarié ETP (en milliers)	39	330	834	2 445	3 648
Nombre d'unités légales en France	12 701	16 370	13 860	10 901	53 832
Chiffre d'affaires (en Md€)	9	66	234	855	1 164
Chiffre d'affaires à l'export (en Md€)	1	4	30	197	233
Valeur ajoutée hors taxes (en Md€)	3	21	61	223	308
Chiffre d'affaires par salarié ETP (en k€)	232	201	280	350	319
Valeur ajoutée hors taxes par salarié (en k€)	74	64	73	91	84
Immobilisations corporelles par salarié ETP (en k€) ⁽²⁾	62	82	231	312	270

(1) Pour les microentreprises (MIC), les ratios par salarié doivent être interprétés avec prudence, en l'absence d'information sur le statut du chef d'entreprise et la façon dont il se rémunère.

(2) Les immobilisations corporelles par salarié ne sont pas calculées sur l'ensemble des entreprises mais sur celles ayant des obligations déclaratives sur le bilan.

Note de lecture : l'effectif salarié est calculé, soit au 31 décembre de l'année observée, soit en équivalent temps plein (ETP).

Champ : France, entreprises (y compris les régimes de la microentreprise et de l'auto-entreprise) dont l'activité principale est non agricole et hors administrations publiques.

Catégorisation Insee.

Sources : Insee (Ésane, Clap et Lifi, 2013).



Pierre CARRELET
Responsable de la section « Statistiques »,
Observatoire Économique de la Défense.

Christian CALZADA
Secrétaire Général,
Observatoire Économique de la Défense.

L'Observatoire Économique de la Défense diffuse EcoDef par messagerie électronique (format pdf).

Si vous êtes intéressé par cette formule, veuillez adresser un courriel à :

daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

Découvrez toutes les publications du secrétariat général pour l'administration sur :

Internet :
www.defense.gouv.fr/sga

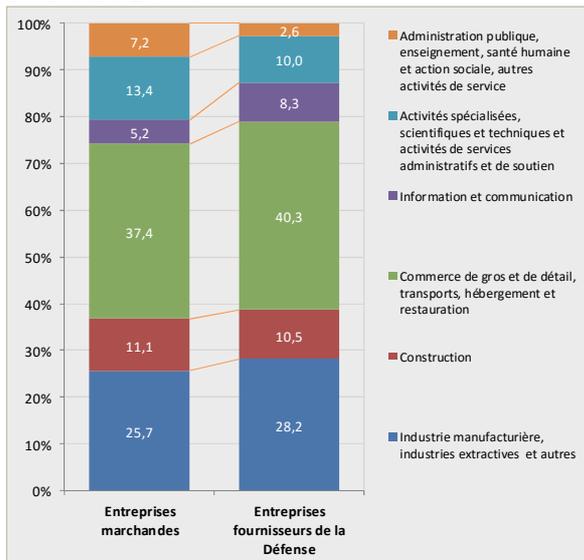
Intranet :
www.sga.defense.gouv.fr



Les entreprises fournisseurs du ministère se concentrent dans les secteurs du commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration (40 % des effectifs salariés ETP), de l'industrie (28 %) et de l'information et communication (8 %). Cette répartition sectorielle est proche de celle de l'ensemble des entreprises marchandes (respectivement 37 %, 26 % et 5 %). Il reste que les autres activités (immobilier, enseignement, santé humaine et action sociale, autres services, activités spécialisées, scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, construction) sont sous-représentées chez les entreprises fournisseurs du ministère (**Figure 2**).

Figure 2 : Répartition des salariés par type et secteur d'activité en 2013

Effectifs salariés ETP en %



Champ : France, entreprises (y compris les régimes de la microentreprise et de l'auto-entreprise) du secteur marchand, hors activités agricoles, financières et d'assurance, activités immobilières et hors administrations publiques.

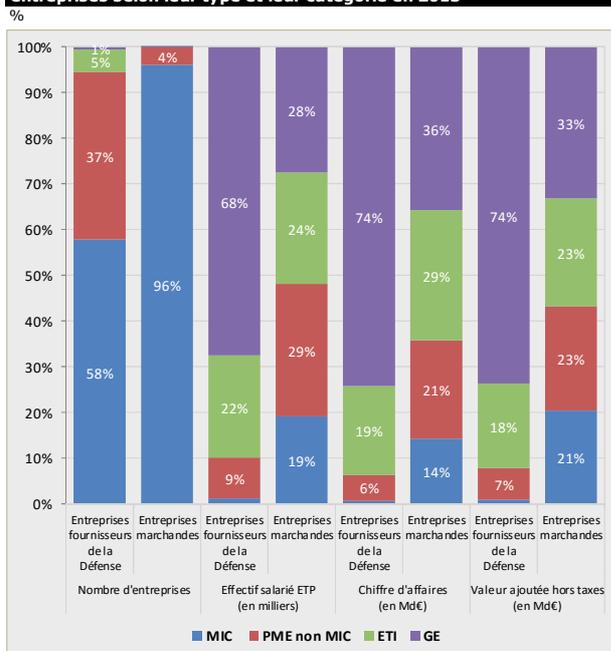
Catégories d'entreprise Insee.

Sources : Insee (Ésane, Clap et Lifi, 2013).

En nombre d'entreprises, les micro-entreprises (MIC) sont sous-représentées chez les fournisseurs du ministère (58 % contre 96 % dans l'ensemble des entreprises marchandes), alors que les PME non micro-entreprises fournisseurs sont *a contrario* sur-représentées (37 % contre 4 %).

La répartition des effectifs ETP et du chiffre d'affaires est davantage concentrée dans les grandes entreprises (GE) pour les entreprises fournisseurs de la Défense. Les grandes entreprises fournisseurs regroupent 68 % des effectifs ETP, 74 % du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée, contre respectivement 38 %, 36 % et 33 % pour l'ensemble des entreprises marchandes (**Figure 3**).

Figure 3 : Principales caractéristiques économiques et financières des entreprises selon leur type et leur catégorie en 2013



Champ : France, entreprises (y compris les régimes de la microentreprise et de l'auto-entreprise) du secteur marchand, hors activités agricoles, financières et d'assurance, activités immobilières et hors administrations publiques.

Catégories d'entreprise Insee.

Lecture : le chiffre d'affaires à l'export des entreprises fournisseurs de la Défense est de 233 Mds € en 2013, soit 37,2% du chiffre d'affaires à l'export des entreprises marchandes en France.

Sources : Insee (Ésane, Clap et Lifi, 2013).

Figure 4 : Principaux indicateurs de résultats d'activité des entreprises fournisseurs de la Défense en 2013

	Micro-entreprises (MIC)		PME non MIC		ETI		Grandes entreprises (GE)	
	Entreprises fournisseurs de la Défense	Entreprises marchandes	Entreprises fournisseurs de la Défense	Entreprises marchandes	Entreprises fournisseurs de la Défense	Entreprises marchandes	Entreprises fournisseurs de la Défense	Entreprises marchandes
Effectif salarié ETP moyen	3,1	0,7	42,3	27,1	798,1	616,2	19 534,0	14 055,6
Chiffre d'affaires moyen (en k€)	729	157	8 456	5 955	221 202	216 188	6 835 770	5 382 877
Valeur ajoutée hors taxes moyenne (en k€)	232	61	2 678	1 726	54 604	47 976	1 773 586	1 364 529
Chiffre d'affaires par salarié ETP (en k€)	233	221	200	220	277	351	350	383
Valeur ajoutée hors taxes par salarié (en k€)	74	87	63	64	68	78	91	97

Champ : France, entreprises (y compris les régimes de la microentreprise et de l'auto-entreprise) du secteur marchand, hors activités agricoles, financières et d'assurance, activités immobilières et hors administrations publiques.

Catégories d'entreprise Insee.

Sources : Insee (Ésane, Clap et Lifi, 2013).

PORTRAIT DES PME FOURNISSEURS DE LA DÉFENSE

En 2013, on comptabilisait 7 704 PME non micro-entreprises marchandes qui avaient reçues un paiement du ministère de la Défense et dont nous allons analyser les caractéristiques économiques et financières en 2013.

Ces PME sont sur-représentées en nombre par rapport à l'ensemble des PME non micro-entreprises marchandes dans les secteurs de la construction et dans une moindre mesure, dans l'industrie (respectivement 23 % contre 17 % et 22 % contre 19 %). Les mêmes constats, dans des proportions légèrement inférieures, sont vérifiés en termes de répartition sectorielle des effectifs salariés au 31 décembre de l'année (**Figure 5**).

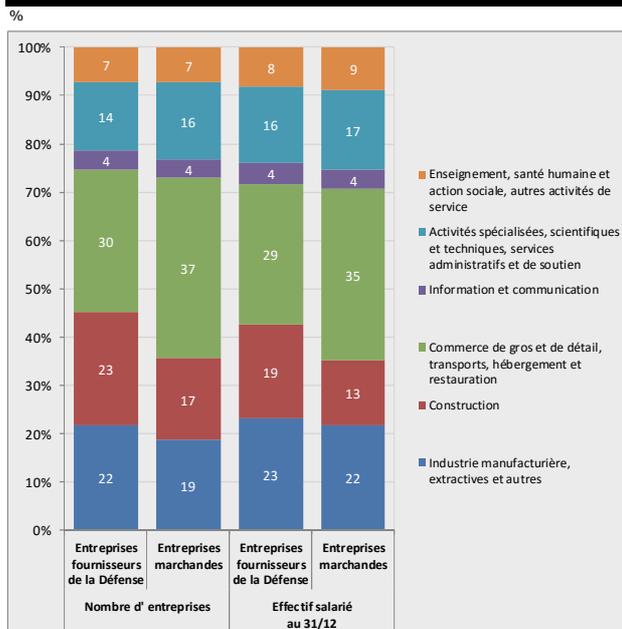
L'effectif salarié ETP moyen des PME non micro-entreprises fournisseurs de la Défense est 1,6 fois supérieur à celui de l'ensemble des entreprises non micro-entreprises marchandes. Avec une valeur ajoutée hors taxes moyenne de 2,7 M€, les PME non micro-entreprises fournisseurs de la défense se situent au-dessus du résultat obtenu par l'ensemble des PME non micro-entreprises marchandes. Cela est également vrai pour le taux d'exportation (20 % contre 17 %).

En termes de salaire annuel moyen, les PME non micro-entreprises fournisseurs de la Défense se situent au même niveau que l'ensemble de leurs homologues marchandes avec 36 k€.

Elles ont par contre des immobilisations corporelles par ETP et des taux de marge en-dessous de ceux de l'ensemble des PME non micro-entreprises marchandes, avec respectivement 6,4 points et 1,8 point d'écart (**Figure 6**).

Les PME non micro-entreprises fournisseurs de la Défense présentent une part de frais de personnel supérieure de deux points à celle de l'ensemble des entreprises non micro-entreprises marchandes. Toutefois, cela ne les empêche pas d'être au-dessus de l'ensemble des entreprises non micro-entreprises marchandes en termes de ratios de rentabilité économique et de rentabilité financière. Elles sont donc dans l'ensemble en bonne santé économique et financière au vu des résultats de l'année 2013. Cela leur permet d'avoir une maîtrise du poids de leur dette avec un levier financier de 0,8 et un taux de prélèvement financier inférieur de 6,1 points à celui de l'ensemble des PME non micro-entreprises marchandes avec 15,4 % (**Figure 7**).

Figure 5 : Répartition des salariés des PME non micro-entreprises par secteur d'activité en 2013



Champ : France, entreprises (y compris les régimes de la microentreprise et de l'auto-entreprise) du secteur marchand, hors activités agricoles, financières et d'assurance, activités immobilières et hors administrations publiques.

Catégories d'entreprise Insee.

Sources : Insee (Ésane, Clap et Lifi, 2013).

Champs utilisés dans l'étude

Sauf mention spécifique, l'analyse porte sur les entreprises marchandes, hors agriculture et administrations publiques, situées sur le territoire français en 2013.

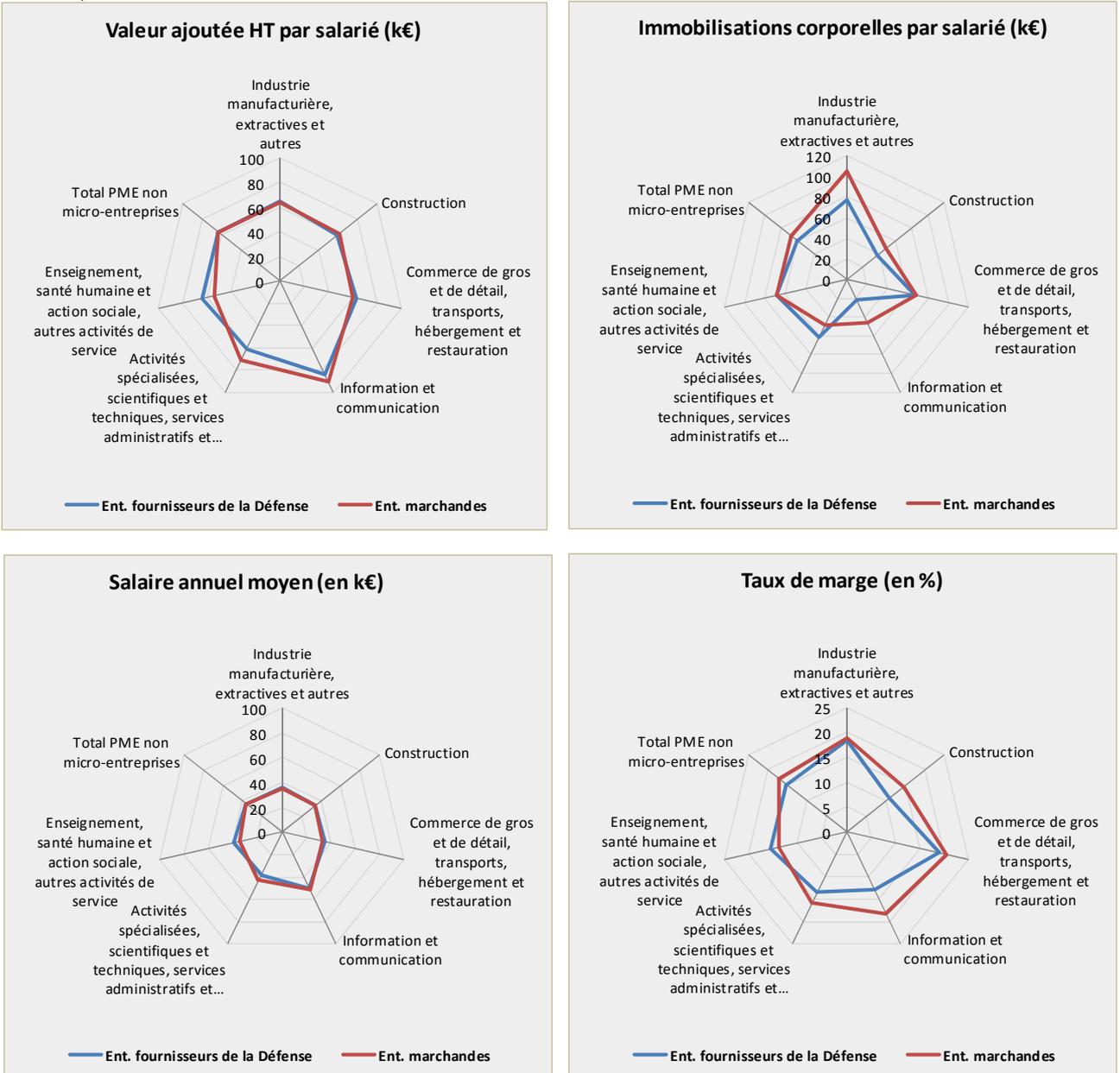
Les données de cet article sont issues :

- de l'enquête Insee sur les Liaisons financières entre sociétés (Lifi) 2013, qui vise à identifier les groupes de sociétés opérant en France et à déterminer leur contour ;
- du dispositif d'Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises (Ésane) 2013, qui combine des données administratives (obtenues à partir des déclarations annuelles de bénéfices que font les entreprises à l'administration fiscale et à partir des données annuelles de données sociales qui fournissent des informations sur les salariés) et des données obtenues à partir d'un échantillon d'entreprises enquêtées par un questionnaire spécifique pour produire des statistiques structurelles d'entreprises (enquête sectorielle annuelle/ESA) ;
- du système d'information Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) 2013, alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand ;
- des paiements 2013 et 2015 du ministère de la Défense qui sont extraits de l'infocentre INFODAF élaboré à partir d'un ensemble de restitutions Chorus agrégées et mises en cohérence.

Un secteur d'activité regroupe des entreprises qui ont la même activité principale au regard de la nomenclature d'activités française, révision 2 de 2008, en dix postes (NAF rév. 2, niveau A10).

Figure 6 : Ratios comptables comparés des PME non micro-entreprises par secteur d'activité

Ratios moyens



Champ : France, entreprises (y compris les régimes de la microentreprise et de l'auto-entreprise) du secteur marchand, hors activités agricoles, financières et d'assurance, activités immobilières et hors administrations publiques.

Catégories d'entreprise Insee.

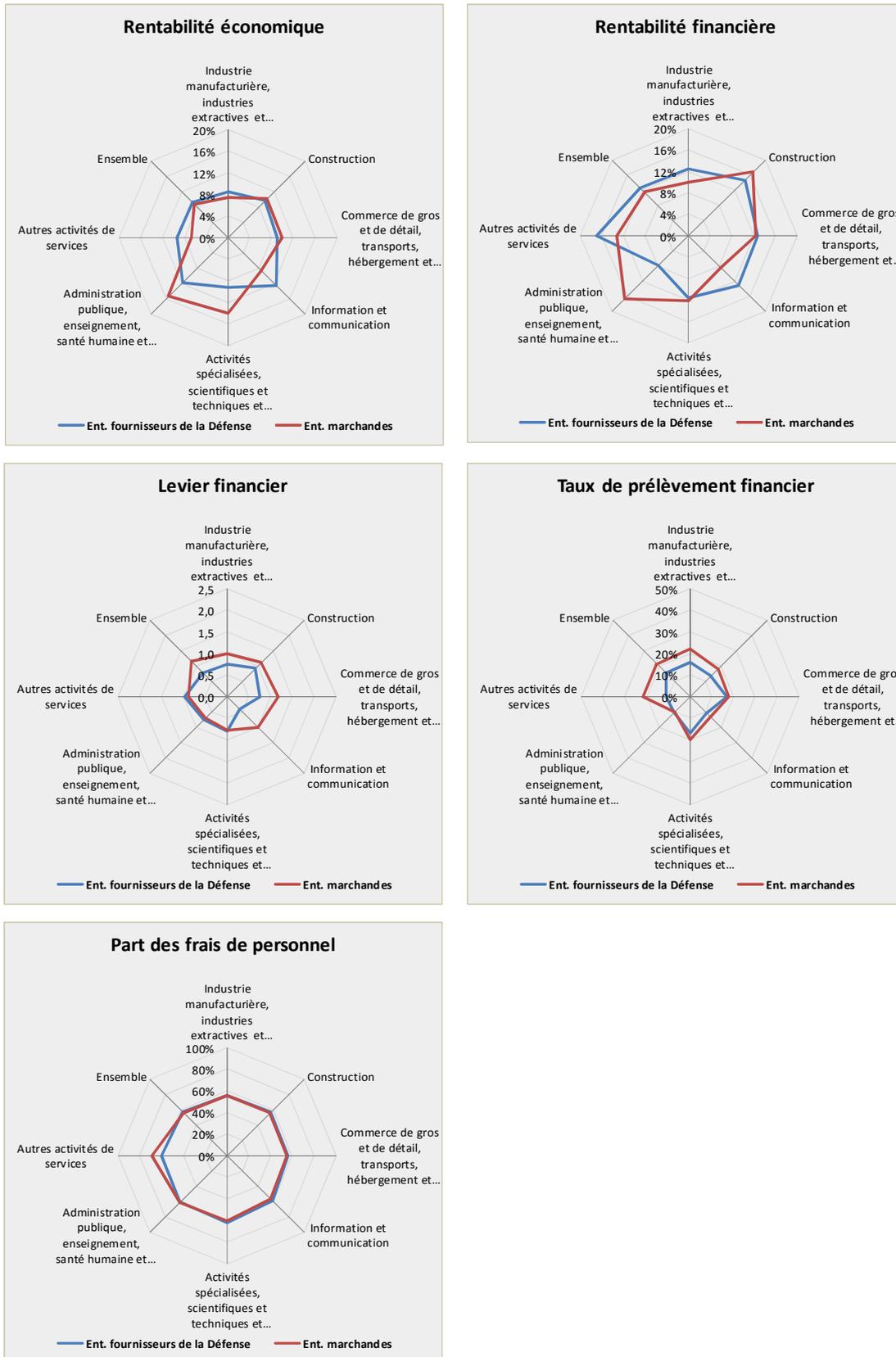
Sources : Insee (Ésane, Clap et Lifi, 2013).

Ratios économiques et financiers utilisés

- Taux de marge (%) : taux mesurant la capacité de l'entreprise à générer une rentabilité à partir de son chiffre d'affaires : (excédent brut d'exploitation) / (chiffre d'affaires).
- Rentabilité économique (%) : (Excédent Brut d'Exploitation) / (immobilisations corporelles et incorporelles + besoin en fonds de roulement).
- Rentabilité financière (%) : (résultat net comptable) / (capitaux propres).
- Levier financier : rapport entre les apports extérieurs et stables et les apports internes. Le ratio de levier se calcule en rapportant les emprunts et dettes assimilées sur les capitaux propres et les autres fonds propres.
- Taux de prélèvement financier (%) : taux mesurant le poids de l'endettement de la société : (intérêts et charges assimilés) / (excédent brut d'exploitation).
- Part des frais de personnel (%) : part de la rémunération du travail salarié dans la valeur ajoutée = (salaires et traitements + charges sociales) / (valeur ajoutée brute au coût des facteurs).

Figure 7 : Ratios comptables comparés des PME non micro-entreprises par secteur d'activité (suite)

Ratios moyens



Champ : France, entreprises (y compris les régimes de la microentreprise et de l'auto-entreprise) du secteur marchand, hors activités agricoles, financières et d'assurance, activités immobilières et hors administrations publiques.

Catégories d'entreprise Insee.

Sources : Insee (Ésane, Clap et Lifi, 2013).

LES ACHATS AUX FOURNISSEURS DE LA DÉFENSE EN 2015

18 MDS D'EUROS D'ACHATS AUX FOURNISSEURS DU MINISTÈRE

En 2015, les paiements totaux du ministère de la Défense à ses fournisseurs ont atteint 18 milliards d'euros, soit une progression de 6 % par rapport à 2013 (**Figure 8**).

PRÈS DE 27 000 ENTREPRISES FOURNISSEURS

On comptabilisait en 2015, environ 27 000 entreprises fournisseurs directs de la Défense. Parmi ces entreprises, 92 % sont des PME. Leur nombre est en recul par rapport à 2013 (- 458). Les paiements aux PME ont augmenté de 8,2 % entre 2013 et 2015, pour atteindre 1,5 milliard d'euros en 2015 (**Figures 8 et 9**).

Les programmes 146 (Équipement des forces) et 178 (Préparation et emploi des forces) sont ceux qui ont le plus adressé de paiements directs aux entreprises en 2015, avec respectivement 5,8 et 5,0 milliards d'euros. La part des PME dans les paiements a été la plus forte (35,9 %) dans le programme 212 (Soutien de la politique de défense) (**Figure 10**).

Figure 9 : Nombre d'entreprises par catégorie de fournisseurs

Nombre d'entreprises

	2013	2014	2015
Nombre d'entreprises, dont :	27 283	26 861	26 770
PME	25 024	24 628	24 566
ETI	1 690	1 650	1 617
Autres (grandes ent., entreprises publiques, ent. non résidentes, etc.)	569	583	587

Catégorie d'entreprises OED.

Source : SGA/DAF, traitements Observatoire Économique de la Défense.

Catégories d'entreprises

Dans cet article, deux notions de catégories d'entreprises sont mobilisées :

- celle conforme à la définition de la loi de modernisation de l'économie de 2008 (décret d'application de la Loi de Modernisation de l'Économie (LME) n°2008-1354 du 18 décembre 2008, JO 2008) ;
- celle utilisée dans les indicateurs de suivi du Pacte Défense PME (rapport annuel du Pacte Défense PME en mai de chaque année) élaborée par l'OED (Cf. Bibliographie, F. Bouton, décembre 2015) (**Figure 14**).

Figure 8 : Évolution des paiements* du ministère par type de fournisseurs
Mos € et %

Fournisseurs	2013	2014	2015	2013/2015 (%)
Paiements totaux, dont :	17 057	16 655	18 079	6,0
Entreprises**, dont :	13 875	12 894	13 901	0,2
PME	1 394	1 366	1 508	8,2
ETI	1 052	1 024	1 182	12,3
Grandes Entreprises et Ent. Publiques	11 429	10 504	11 211	-1,9
Autres (Étranger, Administrations, etc.)	3 182	3 761	4 178	31,3

Champ : hors subventions au CEA et aux autres établissements publics, subventions d'action sociale, et paiements à Opale Défense (Balard).

* Paiements qui n'ont pas transité par l'UGAP ou l'Economat des Armées, par les organisations internationales, et qui n'ont pas été effectués par carte achat.

** résidentes.

Catégorie d'entreprises OED.

Source : SGA/DAF, traitements Observatoire Économique de la Défense.

Figure 10 : Paiements du ministère par catégories d'entreprises et programmes en 2015

Part des catégories d'entreprises dans les paiements (%)



P144 : Environnement et prospective de la politique de défense.

P146 : Équipement des forces.

P178 : Préparation et emploi des forces.

P212 : Soutien de la politique de défense.

Lecture : 12,9 % des paiements du programme 144 sont à destination des PME. Catégorie d'entreprises OED.

Champ : hors subventions au CEA et aux autres établissements publics, subventions d'action sociale, et paiements à Opale Défense (Balard).

Source : SGA/DAF, traitements Observatoire Économique de la Défense.

Figure 14 : Champs comparés et définitions des catégories d'entreprise en 2013

Nombre d'entreprises

	Entreprises marchandes		Entreprises fournisseurs du ministère de la Défense	
	Catég. Insee	Catég. Insee	Catég. Insee	Catég. OED
PME, dont :	3 690 391	20 091	25 024	
MIC	3 553 923	12 313	n.d.	
PME non MIC	136 468	7 778		
ETI	5 121	1 054	1 690	
GE*	248	126	569	
Ensemble	3 695 760	21 271	27 283	

n.d. : non différencié.

Champ : France, entreprises (y compris les régimes de la microentreprise et de l'auto-entreprise) du secteur marchand, hors activités agricoles, financières et d'assurance et hors administrations publiques.

* GE : Grandes Entreprises. La catégorie OED incorpore des entreprises publiques, des entreprises non résidentes, etc.

Source : Observatoire Économique de la Défense.

PLUS DE LA MOITIÉ DES PAIEMENTS AUX PME CONCENTRÉS DANS TROIS RÉGIONS

L'Île-de-France concentre en 2015 33 % des paiements aux PME France entière, soit près de 500 millions d'euros, et seulement 18 % du nombre de PME.

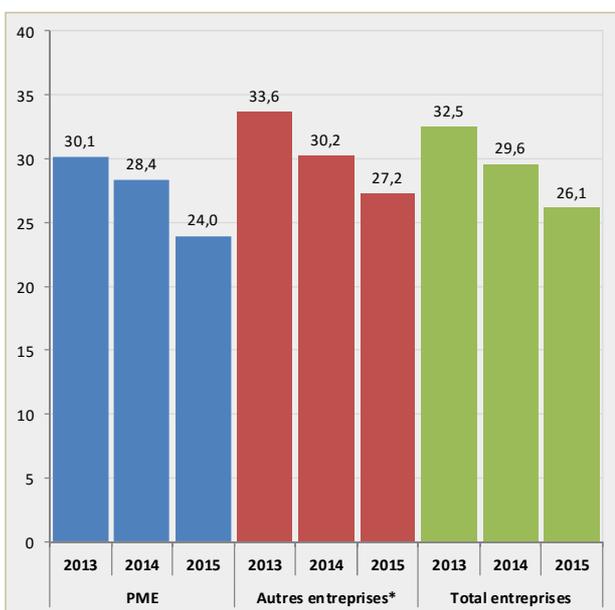
Viennent ensuite les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes, respectivement 10,2 % et 8,2 % des paiements aux PME (Figures 11 et 12).

LES DÉLAIS DE PAIEMENT AUX PME POURSUIVENT LEUR BAISSSE

Le délai de paiement du ministère de la Défense aux PME s'établit à 24 jours en moyenne en 2015 et est en recul de 6,4 jours depuis 2013. Il est inférieur de 3,3 jours en moyenne au délai de paiement aux autres entreprises, qui est de 27,2 jours. Pour l'ensemble des entreprises, le délai de paiement est en moyenne de 25,9 jours (Figure 13).

Figure 13 : Délais de paiement du ministère de la Défense à ses fournisseurs**

En nombre de jours



* Autres (grandes ent., entreprises publiques, ent. non résidentes, etc.).

** Hors Service de Santé des Armées.

Catégorie d'entreprises OED.

Source : SGA/DAF, traitements Observatoire Économique de la Défense.

Figure 11 : Répartition régionale (%) des paiements aux PME bénéficiaires de paiements directs du ministère en 2015

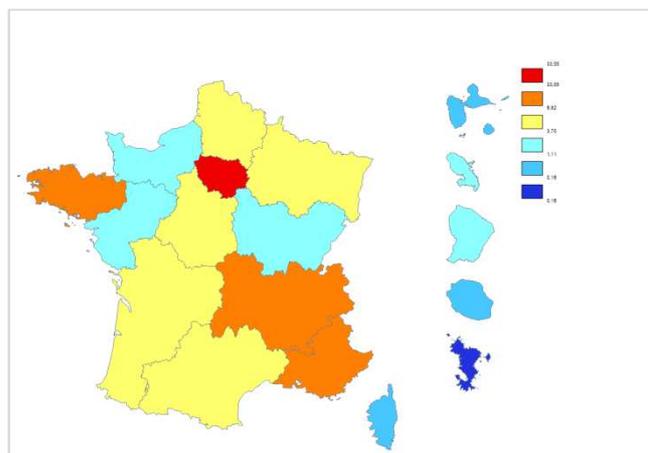
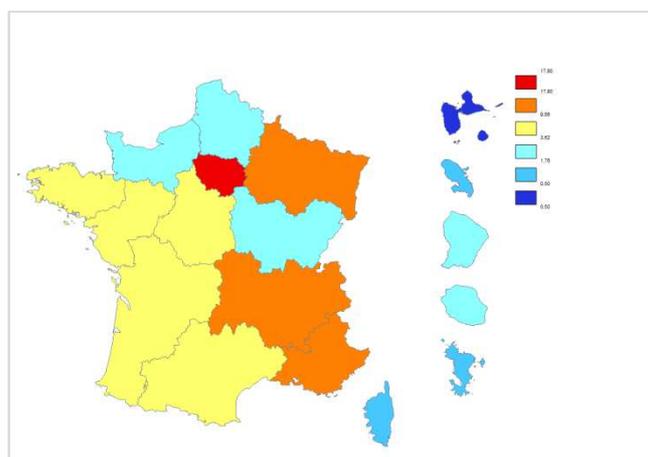


Figure 12 : Répartition régionale (%) des PME bénéficiaires de paiements directs du ministère en 2015



Champ géographique : Hors Nouvelle-Calédonie.

Champ : entreprises disposant d'un numéro SIREN donc d'une implantation en France mais dont l'adresse dans Chorus est une adresse à l'étranger.

Catégorie d'entreprises OED.

Lecture : la région Auvergne-Rhône-Alpes représente 8,2 % des paiements aux PME et 10,1 % du nombre de PME France entière en 2015.

Note méthodologique :

- la régionalisation est faite à partir de l'adresse déclarée dans Chorus ; toutefois, il subsiste un effet "siège social" (concentration des paiements au siège social de l'entreprise alors que la production a été réalisée ailleurs) ;
- même si une entreprise a plusieurs établissements dans une même région, elle est comptée une seule fois ;
- la somme des nombres d'entreprises par région est supérieure au nombre d'entreprises fournisseurs en France, car une même entreprise peut avoir des établissements ayant reçu des paiements dans plusieurs régions administratives et donc être comptée dans plusieurs régions ;
- les paiements vers les entreprises ne disposant pas d'une implantation en France ne sont pas pris en compte ici.

Source : SGA/DAF, traitements Observatoire Économique de la Défense.

Délais de paiement aux PME fournisseurs

Délai de paiement = date de paiement - date de base* + 1.

Le délai par catégorie de fournisseurs ne tient pas compte des suspensions de paiement, à la différence du Délai Global de Paiement (DGP).

Le calcul du délai de paiement par catégorie de fournisseurs s'appuie sur des données (date de base, date de comptabilisation) extraites de Chorus.

Le calcul du délai de paiement par catégorie d'entreprise est volontairement limité aux paiements aux entreprises résidentes en France, alors que le calcul du DGP inclut des paiements à des établissements publics et à des entreprises non résidentes.

* Date de base : date la plus tardive entre la date de réception de la facture par l'administration et la date d'effet définie lors du constat de service fait (Chorus).

Bibliographie

- « Les entreprises en France », Insee Références, édition 2015, octobre 2015.
- « Les entreprises fournisseurs de la défense en 2014 », Pierre Carrelet, EcoDef Statistiques, n° 75, janvier 2016.
- Rapport annuel sur l'évolution des PME en France, édition 2015, Bpi France, Le Lab, observatoire des PME, 28 février 2016.
- « Système d'information sur les paiements du ministère de la Défense à ses fournisseurs », François Bouton, document méthodologique sur l'élaboration des statistiques 2014, décembre 2015.

Pour en savoir plus

- www.achats.defense.gouv.fr
- <https://www.ixarm.com> (voir rubrique Espace PME).
- L'Observatoire économique de la commande publique : <http://www.economie.gouv.fr/daj/observatoire-economique-commande-publique>

DERNIERS ECODEF PARUS

La défense dans les régions - EcoDef Études n° 80, juin 2016
La rémunération des personnels militaires en 2015 - EcoDef Statistiques n° 81, juillet 2016

A PARAÎTRE

Annuaire Statistique de la Défense – édition 2016
Les caractéristiques énergétiques des entreprises de la BITD - EcoDef Études

Observatoire Économique de la Défense (SGA/DAF/OED)

Balard parcelle Ouest
60 Boulevard du Général Martial Valin • CS 21623 • 75509 Paris CEDEX 15
Directeur de la publication : Christophe Mauriet
Rédacteur en chef : Christian Calzada
Pour vous abonner > Mél : daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

Impression > SGA/SPAC/PGP
IISN 1293-4348